



Éditions Le Manuscrit
www.manuscrit.com

Lettres sur la justice sociale
à un ami de l'humanité
Michel Herland

L'ouvrage

Sous forme épistolaire, un professeur voyageur nous fait découvrir les théories de la justice sociale, de l'Antiquité à nos jours. Cet ouvrage précieux et pédagogique n'en est pas moins un essai, conclu par une série de propositions concrètes et argumentées. Il s'agit donc à la fois d'un panorama de philosophes et économistes rassemblés autour de la question de la justice sociale et des positions personnelles de l'auteur, illustrées avec humour et érudition. Proust, Baudelaire et d'autres viennent ainsi égayer un essai aussi convaincant que captivant, à la portée de tous, loin de l'académisme technique, tout en abordant de manière exhaustive les controverses entre liberté et égalité, individualisme et justice, de Thomas More à Proudhon, de Platon à Sloterdijk, de Marx à Van Parijs en passant par Rawls et Sen.



337 pages – 140 x 225 mm
Livre papier : 21,90 euros
Livre numérique : 7,90 euros
ISBN: 2-7481-8038-0
ISBN 13 : 9782748180381

L'auteur

Michel Herland est professeur à l'université des Antilles-Guyane et membre du Centre d'économie et de finances internationales (CEFI). Il a notamment publié *Auto-manuel de macroéconomie*, Économica, 1990 ; *Keynes et la macroéconomie*, Économica, 1991 ; *Le Vietnam en mutation*, La Documentation française, 1999, ainsi que de nombreux articles.

Contacts presse :

Éditions Le Manuscrit – www.manuscrit.com

communication@manuscrit.com / universite@manuscrit.com

www.manuscrit-universite.com

Extrait

Lettres sur la justice sociale

à un ami de l'humanité

L'égalité des chances ?

« ... toutes les analyses qui précèdent conduisent à cette interrogation cruciale. Puisque la justice sociale – qui va au-delà, rappelons-le, de la garantie à chacun des conditions minimales d'une existence digne – est finalement très proche de la justice commutative de Walras, celle « qui veut que, dans une course il soit assigné à tous les coureurs un même point de départ », l'instauration de l'égalité des chances devient la condition essentielle à satisfaire. Si l'on s'en montre capable, l'idéal de justice sociale prend un sens, si au contraire l'on s'en avoue incapable – parce qu'on refuse d'en payer le prix – tous les beaux discours ne suffiront pas à cacher cette défaite de la morale, de la raison et de la volonté. Cela ne signifie pas qu'il suffirait de vouloir instaurer l'égalité des chances pour y parvenir. On pourrait croire que cet objectif – qui s'impose, à l'évidence, du point de vue de la justice, ce pourquoi il est la tarte à la crème de tous les programmes politiques, à gauche comme à droite – est facile à atteindre : il paraît tellement moins ambitieux que l'égalité réelle...

Hélas ! Si l'on se souvient de ce qui a été dit plus haut (lettre 2) l'égalité des chances est elle-même un objectif beaucoup trop ambitieux, du moins si on la prend en un sens absolu. Anéantir complètement l'influence de la famille et du milieu signifierait mettre tous les enfants dans des casernes dès l'âge le plus tendre. On ne voit pas qu'une mesure de ce genre puisse être adoptée où que ce soit dans un avenir prévisible. Il est vrai que l'on peut fonder de grands espoirs, pour l'avenir, sur la programmation génétique mais cela participe d'une conception très hétérodoxe de l'égalité des chances puisque, si cette dernière en sortira effectivement renforcée, cela sera dû non pas à la réduction de l'influence des facteurs sociaux mais à l'égalisation des capacités innées des individus (lettre 10). En attendant, il semble bien que l'on se trouve devant une nouvelle aporie : il faut (au nom de la justice) et il ne faut pas (au nom d'une croyance instinctive et quasi-universelle dans les vertus de cette institution – cf. par exemple *supra* les attendus du Congrès américains) abolir la famille ! Dans les faits, la force du *statu quo* aidant, la famille a de longues années devant elle, ce qui signifie que l'on renonce *de facto* à instaurer la *stricte* égalité des chances.

On se trouve donc contraint d'accepter un compromis et de se rabattre sur une *juste* égalité des chances (qui respecte dans une large mesure les droits de la famille – l'expression est empruntée à John Rawls mais ce dernier lui donne un sens différent). Si les moyens sont l'objet de débats, l'objectif n'en est pas moins facile à énoncer : réduire l'influence des facteurs sociaux sur la réussite individuelle, autant que faire se peut sans toucher à l'institution familiale. Les moyens à mettre en œuvre sont multiples, mais, comme les trajectoires d'échec se dessinent en général très tôt, c'est incontestablement à l'école – et particulièrement à l'école élémentaire – qu'incombera le plus lourd de la tâche. Reste à savoir comment elle doit s'y prendre.

Ce n'est pas le lieu ici de refaire le constat de l'échec du système scolaire français en matière d'égalité des chances. Au delà des illusions (le nombre de bacheliers augmente, l'enseignement supérieur se « démocratise », etc.) il y a des signes qui ne trompent pas,

comme par exemple le fait qu'il soit plus difficile aujourd'hui pour un fils d'ouvrier d'entrer dans les grandes écoles qu'il y a seulement vingt ans. L'accès à « l'élite », loin de s'ouvrir aux enfants les plus brillants des catégories les moins favorisées devient pour eux au contraire de plus en plus difficile. Au demeurant, tous les indicateurs vont dans le même sens : les succès scolaires sont corrélés avec le statut des parents : plus il est élevé, mieux les enfants réussissent et inversement. Seule exception – qui n'est pas une surprise – les enfants des enseignants réussissent le mieux même si leurs parents ne se situent pas au sommet de l'échelle sociale. On pourrait multiplier les exemples, on n'en retiendra qu'un seul fourni par les services du Ministère de l'Éducation lui-même.

La probabilité de sortir sans qualification du système scolaire s'échelonne de 2 % si le chef de famille est enseignant à 16 % s'il est ouvrier non qualifié ou personnel de service et 30 % s'il est inactif. Au total plus des deux tiers des élèves sortis sans qualification sont des enfants d'ouvriers, de personnels de service ou d'inactifs (*Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté, 2003-2004*, p. 120, d'après les chiffres du Ministère de l'Éducation, direction de l'évaluation et de la prospective).

Une sortie sans diplôme est le signe le plus flagrant de l'échec du système scolaire. On comprend qu'il y ait des enfants pour lesquels, malheureusement, l'école ne peut rien. Mais il n'y a vraiment pas de raison pour que l'origine *sociale* soit corrélée (autrement que de manière très lâche, peut-être, en raison des stratégies matrimoniales) avec les capacités *innées*. Les chiffres précédents démontrent à l'évidence que notre école reste une école de classe qui fonctionne au bénéfice de certains en négligeant les autres. Quel que soit le point de vue auquel on se place, il est totalement inadmissible que le risque d'un échec total – tel que la sortie sans aucun diplôme – soit multiplié par quinze quand on passe des enfants les plus favorisés du point de vue scolaire en raison de leur origine à ceux qui le sont le moins. Les ministres se succèdent, les politiques de l'éducation et les réformes aussi sans que rien ne change sur le fond. On serait presque tenté d'y voir l'illustration de la thèse marxiste ou bourdivine la plus caricaturale suivant laquelle la fonction principale de l'école serait de servir à la reproduction de la classe dominante... »

pages 380-383

Sommaire

Lettres sur la justice sociale

à un ami de l'humanité

AVERTISSEMENT AU LECTEUR... 11

[1] LE THORONET.....15

Utopies

La guerre en Irak. L'utilitarisme. Une abbaye cistercienne. Thomas More. Économiser le travail. L'esclavage. La vanité. Tommaso Campanella. La beauté naturelle. Le travail manuel. L'existentialisme. Sartre remis sur ses pieds.

[2] ATHÈNES.....41

La République

Un rêve. Liberté-égalité. Microcosme-macrocosme. Pierre Leroux. Deux définitions de la justice chez Platon. L'égalité des chances. Le Peletier Saint-Fargeau. *La Fidélité*

[3] BESANÇON.....61

Le proudhonisme

L'idéal de médiocrité. Proudhon. La propriété c'est le vol. L'égalité des besoins. L'aubaine. L'abnégation des meilleurs. Le travail forcé.

[4] LAUSANNE.....73

L'ultralibéralisme

La Dernière Femme. Histoire de Pierra Walras. La formule sociale. Libre d'accomplir sa destinée. L'autogestion. La théorie de la propriété. La nationalisation des terres. L'État libéral. La justice du marché. Libéralisme et démocratie. La séduction.

[5] LYON.....101

Le fouriérisme

Frei aber einsam. L'éloge des passions. Charles Fourier. Calliclès. La morale de l'esclave. La distinction entre le bien et le mal. Fourier et Freud. Cinquième période : civilisation. Sixième période : garantisme. Le réchauffement de la planète. La surabondance. Huitième période : harmonie. Le véritable rôle des parents. Une éducation par la frustration. Les séries passionnées. La distribution des passions conforme à l'ordre combiné. Les petites hordes. Les armées industrielles. La philanthropie amoureuse. Les plaisirs de la table. Libérer les forces productives. Le garantisme et l'État-providence.

[6] ODESSA.....127

Le marxisme

Amours Renaissance. Passion moderne. Le problème de la justice sociale : théorie et pratique. Alexandre Marc. Le personnalisme. Dialectique proudhonienne. Le machinisme. *La Révolution Nécessaire* Deux principes de justice. Le principe dichotomique. Abolir la condition prolétarienne. Un revenu minimum pour tous. Le service civil. « Fédéralisme intégral » et autogestion. Actualité d'*Ordre Nouveau*. *Potato couch society*. Bimbo. Mallarmé.

[7] HARVARD.....151

Théorie de la justice

Yves et Claude Simon. L'intérêt mène le monde. La fable de l'homo œconomicus. John Rawls. Quelles inégalités sont admissibles ? Le voile d'ignorance. Les libertés de base. Les principes de justice rawlsiens. Le maximin. Un pari impossible. Exemple numérique. Inégalités Belle Époque. La justice intergénérationnelle. L'égalité des chances. Les institutions de base. Le libéralisme politique et la doctrine libérale. Jugement sur Rawls.

[8] LOUVAIN.....173

L'allocation universelle

Le deuil d'Antoine Bibesco. La fin de La recherche. Philippe Van Parijs. Principe de liberté et principe de justice. L'inconditionnalité de l'A.U. Le principe d'égal respect. Le niveau soutenable de l'A.U. Les chèques éducation. Deux monnaies. La diversité non dominée. Le coût de l'A.U. Le surfeur de Malibu. Pas de droit à l'A.U. Le secteur quaternaire. Les trois « B ». Enseigner la responsabilité et la solidarité. Pas de droit sans devoir. Phèdre.

[9] SANTINIKETAN.....201

Sen

Philosophie et poésie. La justice et la pitié. Amartya Sen. Mesurabilité et comparabilité. L'optimum de Pareto. La paysanne indienne. Rawls et Sen. Accomplissements et capacité. Libertés négatives / positives. Nozick. Bill et Joe. Les capacités fonctionnelles de base. L'universalité des valeurs. L'apprentissage de la liberté. John Stuart Mill. Éduquer à la vertu. Laclos et Lautreámont. L'aide au développement (1).

[10] ROSSCAHILL.....229

Les HGM

Les toits de Paris. Les paradis artificiels. La vie à sens unique. Définition de l'inégalité sociale. La chirurgie esthétique. Les préjugés contre les HGM. Le scandale Sloterdijk. La crise de « l'humanisme ». L'art politique. L'Avenir de la nature humaine. Eugénisme négatif/positif. L'éducation comparée à l'eugénisme positif. Léopold Mozart et Zacharie Noah. Le « communautarisme génétique ». La bonne programmation génétique.

[11] EREHWON.....255

Propositions

Jugements sur l'amour. Les inégalités nécessaires. Une conception de la justice à la Rawls-Sen. Quel montant pour le revenu minimum garanti ? Une allocation différentielle et modulée suivant que l'allocataire travaille ou non. Retour sur l'A.U. (1). L'aide au développement (2). Aux États-Unis : le *workfare* L'aporie des migrants illégaux. La politique nataliste. La juste égalité des chances. La résistance des intérêts particuliers. Professeurs : encore un effort ! L'uniforme à l'école. Deux sortes de discriminations positives. Le principe de gratuité. L'héritage. Retour sur l'A.U. (2). Les internats. Les prisons. Les handicapés et malades. Le progrès technique et la mondialisation. Pas de justice sans amour.

Critique

Comme l'indique le titre, le livre se présente comme une suite de lettres (11 au total) adressées à un lecteur anonyme, sorte d'« honnête homme » contemporain. Ce parti pris l'autorise à s'écarter de temps en temps de son thème principal, à évoquer des lectures, des anecdotes qui sont autant de respirations dans un texte qui reste néanmoins dense, conceptuel, et nous recommandons de l'aborder le crayon à la main. Le style a parfois des accents proustiens, ce qui ne surprend guère puisque Michel Herland proclame son admiration pour l'auteur de la *Recherche du temps perdu* et reproche quelque part à l'Éducation nationale française de ne pas savoir donner le goût de Proust aux lycéens !

L'auteur s'est donné pour but de mettre à plat les logiques qui sous-tendent les différentes théories de la justice sociale et justifient leurs recommandations concrètes. Il n'était pas nécessairement facile d'identifier les théories concurrentes et la sélection qui nous est présentée ici a le mérite de retenir des approches dont les différences sont nettement tranchées. Puisque la question de la justice sociale porte en premier lieu sur la répartition de la richesse, ce livre fait ressortir la diversité des objectifs qui ont été proposés au fil du temps, depuis *l'intérêt de la société*, qui nie l'individu, chez le Platon de la *République* ou l'accomplissement d'un *idéal quasi-monastique* chez les communistes utopiques comme Thomas More (deux critères qui conduisent à la négation de l'individu), jusqu'aux théories contemporaines qui, sur la base de logiques différentes, obligent toutes à *arbitrer entre la liberté et l'égalité*, en passant par *l'exaltation de la liberté individuelle* chez quelqu'un comme l'économiste Léon Walras, apôtre de la « justice du marché ».

Pour qui n'a pas de réticence envers les spéculations intellectuelles, l'approche développée par Michel Herland s'avèrera passionnante. Elle offre une panoplie de conceptions de la justice à partir desquelles le lecteur se sent mieux armé pour évaluer les mesures dont on discute au fil de l'actualité (école, immigration, répression, etc.). Des questions sur lesquelles chacun a ses idées, pas toujours bien assurées. Le livre est destiné, d'après l'auteur, à nous aider à mieux comprendre nos propres positions, à les conforter, voire à les réviser. Qu'est-ce que cela implique d'être « libéral », ou « socialiste », au sens propre de ces termes ? Voilà le type de questions qui s'éclaire à la lecture de ce livre.

On ne peut pas écrire un livre comme celui-là en restant neutre jusqu'au bout. De fait, dans la dernière lettre, Michel Herland quitte l'habit du spécialiste de l'histoire des idées pour endosser celui du militant. Selon lui, une société juste est d'abord celle qui prend véritablement au sérieux l'objectif d'égalité des chances, ce qui va bien au-delà des mesures déjà en place dans notre pays ou que l'on nous promet. Cela impliquerait par exemple de transformer complètement les prisons, dans lesquelles on retrouve beaucoup de « ratés » de la société, et qui devraient donc devenir, pour ces gens-là, le lieu de la deuxième chance. Quant au système éducatif, Michel Herland plaide en faveur d'une *réelle* discrimination positive, il voudrait ainsi que l'on se donne les moyens financiers d'attirer vers les écoles et les collèges en

perdition les meilleurs enseignants, les plus expérimentés et que l'on puisse alors, si nécessaire, renvoyer vers d'autres établissements ceux des enseignants qui n'atteindraient pas les objectifs qui leur auraient été fixés. Cette dernière lettre, la plus longue du livre, contient de nombreuses autres recommandations pratiques (concernant la santé, la politique familiale, l'aide au tiers-monde, etc.), tout aussi polémiques, qui ont le mérite d'inviter à une discussion sans préjugé.

Entretien avec Michel Herland

1) *Quel est votre parcours ?*

Une carrière universitaire, avec quelques « excursions » dans des postes de responsabilité à l'étranger ou dans les DOM-TOM qui m'ont sans doute aidé à ne pas rester enfermé dans des considérations exclusivement théoriques. Cela étant, je me suis toujours passionné pour l'histoire des idées, qui est le thème principal de mes articles. Je ne crois pas en effet que l'on puisse réfléchir tout seul sur les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui. Même si le contexte a changé, les réflexions de nos devanciers nous apportent une aide indispensable. Qui aurait la prétention d'être aussi brillant que Platon et tous les autres grands penseurs qui ont façonné notre manière de voir le monde ? Ils ont, à vrai dire, déjà exploré presque toutes les pistes. À nous de trouver des chemins de traverse, ou, autre image, de rehausser un peu l'édifice qu'ils ont bâti.

2) *Vous vous attaquez à l'une des questions centrales de la philosophie politique contemporaine. Vous êtes économiste mais montrez que philosophie, économie et même littérature peuvent se compléter. Pensez-vous que les économistes soient trop peu philosophes et les philosophes trop peu économistes ?*

Je crois surtout qu'il y a deux sortes d'esprit, toutes deux nécessaires. D'une part des spécialistes qui s'attachent à faire progresser leur discipline sur ses marges. D'autre part des esprits plus synthétiques, plus transversaux qui cherchent à mettre en rapport les connaissances éparses, à faire jaillir du sens de la confrontation des disciplines différentes, lesquelles, dans cette optique, sont appelées à se nourrir réciproquement plutôt qu'à se concurrencer.

3) *D'où vous est venue cette idée d'un essai de philosophie sous forme épistolaire ?*

La problématique développée dans le livre est fondamentale. Il s'agit d'examiner les principales théories de la justice sociale, d'en repérer les fondements, de faire ressortir leur logique interne, de comprendre à quel type de politiques elles conduisent, tout cela dans le but de parvenir à quelques principes simples applicables à la réalité d'aujourd'hui. La fin du livre rassemble les propositions que l'on peut déduire de ces principes. L'entreprise est essentielle, tout le monde le comprendra, mais elle est relativement ardue. M'adresser directement au lecteur est pour moi un moyen de l'aider à aborder d'une manière plus décontractée les questions de théorie.

4) À qui destinez-vous cet ouvrage ? Votre but n'est-il pas, à juste titre, de déborder le public universitaire et les spécialistes et de rendre ainsi le débat accessible à tous ?

Tout à fait. Il s'agit bien de lancer un débat qui ne saurait se limiter à un cercle de spécialistes. Nous avons tous besoin de savoir comment rendre notre société plus juste. Chacun a envie d'avoir un avis éclairé sur les questions brûlantes de notre temps (l'insécurité, l'immigration, la santé, l'égalité des chances, etc.). Ce livre permettra de décrypter les positions en présence, de comprendre à quel courant de pensée elles se rattachent, ce qu'elles supposent et ce qu'elles impliquent vraiment. Ce faisant, il conduira beaucoup de lecteurs à mieux comprendre leur propre position, à la conforter ou, peut-être, à la modifier.

5) Avez-vous d'autres projets philosophiques ?

De philosophie morale, oui. Les questions de justice sociale relèvent de l'éthique collective. Mais il y a également l'éthique individuelle. Je souhaite désormais entreprendre pour les théories morales le même travail d'élucidation, de comparaison, que j'ai mené à bien pour les théories de la justice sociale.

6) Pourquoi avoir choisi les Éditions Le Manuscrit ?

J'ai été séduit par l'idée de diffuser des livres à la fois sous la forme traditionnelle et sous un format numérique. Pour que ce livre soit utile, il doit être lu par le plus grand nombre de lecteurs possible. Les modalités de diffusion et le prix du livre sont évidemment très importants à cet égard. Je pense en particulier aux lecteurs des pays francophones en développement et, aussi, à beaucoup de Français qui n'auront pas les moyens d'acquérir la version papier.

Propos recueillis par manuscrit.com pour Les Éditions Le Manuscrit – 10/2006

« Ils en parlent »
Revue de presse

(25 octobre 2006)

- *Lettres sur la justice sociale...*

<http://www.mondesfrancophones.com/espaces/Philosophies/articles/lettres-justice-sociale>

(23 octobre 2006)

- *À propos du livre Lettres sur la justice...*

http://www.agoravox.fr/tb_receive.php3?id_article=14740

(19 octobre 2006)

- *Sur la justice sociale*

<http://extremecentre.org/2006/10/19/sur-la-justice-sociale>



Depuis 2001, les Éditions Le Manuscrit – www.manuscrit.com – ont, par l'originalité de leur formule, ouvert un nouvel espace de publication dans le paysage de l'édition française, associant un service d'impression à la demande dans le monde entier à une diffusion des textes via Internet.

Grâce à un savoir-faire unique qui garantit une souplesse totale d'édition, les titres des éditions Le Manuscrit sont toujours disponibles sous un double format : **livre imprimé** et **livre numérique**. Les ouvrages peuvent être édités à l'unité comme en grand nombre.

Le Manuscrit s'est doté d'un site – www.manuscrit.com – qui lui permet d'accueillir les auteurs dans tous les domaines éditoriaux : de la littérature générale à la poésie, des témoignages aux documents, des essais aux travaux de recherche.

Chaque titre du catalogue dispose d'un numéro ISBN qui garantit sa diffusion dans les librairies (référencement bibliographique DILICOM) et sur les principales librairies en ligne (Chapitre.com, Amazon Market Place, Abebook...)

Parallèlement, Le Manuscrit s'appuie sur un réseau de partenaires attentifs : libraires, bibliothécaires, membres de revues, de sites littéraires, d'associations, et chercheurs, pour promouvoir les textes auprès du grand public. Les éditions Le Manuscrit assurent ainsi à ces ouvrages une diffusion pérenne et internationale par un référencement ciblé.

Membre du Syndicat National de l'Édition, Le Manuscrit favorise le développement d'une nouvelle économie de l'édition.

Signe de son succès, Le Manuscrit accueille aujourd'hui une communauté de 5 000 auteurs qui participent activement à la vie littéraire et culturelle, s'affirmant comme un éditeur privilégié pour les premiers romans, les témoignages, les collections d'institutions, et les publications universitaires.

Éditions Le Manuscrit
www.manuscrit.com
20, rue des Petits-Champs
75002 Paris
08 90 71 10 18
communication@manuscrit.com